



Le 17 mars 2025,

Comité Social d'Administration de l'Académie de Poitiers

Monsieur Le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Au lendemain du 8 mars, comment ne pas revenir sur les enjeux de l'égalité professionnelle, alors même que les repères sociaux sont fragilisés, que les droits des femmes sont parfois instrumentalisés, attaqués ? Notre engagement syndical reste entier et sans concession pour que l'égalité professionnelle ne se réduise pas à une déclaration de principe. Elle exige une prise en compte globale des réalités professionnelles, notamment dans les métiers à forte prédominance féminine – ceux du soin à la personne, de l'accompagnement, du service, et les nôtres, ceux du social, de la santé, l'éducation et de la formation. Celle-ci ne saurait se limiter aux seuls enjeux de rémunération ou de carrière aussi indispensables soient-ils.

Pourtant, la mesure qui consiste à rendre coupable les agents d'être malade en diminuant leur traitement salarial à 90 % est aussi une attaque en règle contre les femmes agentes – en particulier celles en situation de monoparentalité qui n'ont que leur salaire pour faire vivre leur famille.

Les femmes sont surreprésentées dans les emplois précaires alors même que l'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle est plus difficile. Ils offrent de faibles perspectives de carrière et sont peu rémunérés. C'est la réalité des AESH qui sont pour 93% des femmes. L'absence de statut de la fonction publique pour ces personnels est emblématique de la manière dont notre employeur maintient les femmes dans la précarité. Celle-ci n'a sa place ni dans l'Éducation nationale, ni dans les universités, ni ailleurs.

En ce 8 mars, nos organisations syndicales ont souhaité être solidaires de toutes celles et ceux qui à travers le monde luttent contre le patriarcat. Face à la montée constante de l'extrême droite, il est également crucial de se mobiliser contre la progression des idéologies masculinistes qui menacent nos droits et contre le féminisme qui détourne nos luttes à des fins xénophobes, racistes et LGBTphobes.

Les programmes d'EVARS, publiés cette année, doivent être un levier central pour la mise en place d'une éducation qui lutte durablement contre le sexisme, le patriarcat et les LGBTphobies. Le ministère devra veiller à sa mise en place effective dans les établissements, former les personnels et devra protéger les personnels face aux pressions de l'extrême droite. Il est inacceptable que les groupes religieux et politiques réactionnaires pratiquent l'intimidation, les menaces pour entraver l'action des professionnels de l'éducation en matière d'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle. Nous savons que la semaine dernière la scolarisation de certains élèves a été suspendue par décision des parents. Pouvez-vous nous faire un point précis à ce sujet ?

Lundi 24 février dernier, s'est déroulé le comité national de suivi de l'école inclusive. Ainsi ont été présentés les chiffres de l'école inclusive et les aspects chiffrés du renfort apporté à l'école par le ministère de la santé. 400 millions d'euros sont prévus entre 2024 et 2030 pour créer les 50 000 nouvelles places en Établissement médico-social (EMS). Le déploiement des PAS coûtera à terme aussi 400 millions.

L'UNSA s'est exprimée pour saluer la nouvelle forme de coopération Education nationale et Médico-sociale qui se met en route, et rappeler son attachement à une école inclusive dans une société inclusive.

Si nous partageons pleinement les valeurs portées d'une école qui se déploie pour inclure tous les élèves, le calendrier encore lointain d'une mise en œuvre effective de ces nouvelles places et formes d'accompagnement nous inquiète.

Aujourd'hui même, comment faisons-nous face à une situation de crise ? un besoin de soin urgent ? Et même si les AESH ne sont et ne doivent pas être la réponse systématique à l'accompagnement du handicap et de l'urgence, aujourd'hui il ne reste plus qu'elles.

Quoique ... pas vraiment puisque le budget dédié à leur recrutement est à 0.

A part dire aux collègues de tenir, comment fait-on pour déjà finir l'année scolaire ?

Prenons garde, les situations vécues par les collègues, les élèves, les familles sont intenses au risque de servir la soupe à un discours discriminant, de rejet et d'exclusion aux antipodes de nos valeurs et de celles de l'école de la république.

Pour finir, nous tenons à saluer la qualité du travail effectué par les services pour nous permettre d'échanger de façon éclairée durant les groupes de travail.

Nous passerons aujourd'hui sur le calendrier trop contraint, quasi intenable de ces consultations et nous souhaitons qu'un temps d'échange en fin d'année scolaire puisse permettre, autant que faire se peut, de tracer des perspectives plus sereines pour l'année scolaire prochaine.

Concernant le travail préparatoire à ce CSA sur la répartition des moyens, les documents fournis permettent de déceler des pistes d'amélioration. A titre d'exemple, les données sur les postes infirmiers révèlent que les 10 établissements dits « les plus excédentaires » ont tous un IPS au-dessus de 100. Cela doit peut-être nous amener localement à réfléchir à un rééquilibrage.

En effet, si nous revendiquons des moyens supplémentaires éducatifs et médico-sociaux pour accompagner les élèves les plus fragiles, si nous exigeons des moyens administratifs pour mieux accompagner les personnels et améliorer les conditions de travail, certains constats devraient nous amener dans l'immédiat à poser le cadre de quelques redéploiements de façon mesurée et en tenant compte des situations RH.

En effet, tout en espérant bientôt un projet politique durable et ambitieux pour l'école, il nous semble que le dialogue social local doit d'emblée conduire à plus de justice et d'équité.

Les représentants de l'Unsa-Education au CSA Académique de Poitiers